

CA du 31 août 2021-08-31

ODJ :

Service vie Associative : **Chrystelle Mougnot – Responsable de service**  
Service Sport, Vie associative et Evènementiel  
Email: [c.mougnot@ville-martignas.fr](mailto:c.mougnot@ville-martignas.fr)  
Fixe: 05.57.97.74.94 | Portable: 06.78.31.51.83

### Règles sanitaires : communication message ville :

Conformément au décret n°2021-699 du 1<sup>er</sup> juin 2021 modifié mis à jour le 12 Août 2021, je vous informe que, dans le cadre de vos activités associatives, l'accès aux salles identifiées ci-dessous est soumis à l'application du Pass Sanitaire.

- Salle du Pavé des Graves

En conséquence, il vous appartient de vous assurer de l'accès aux lieux qui vous sont mis à disposition dans le respect du contrôle du pass sanitaire, et ce pour toutes personnes majeures à compter de ce jour, étendu aux 12-17 ans à partir du 30 septembre.

Pour rappel est considéré comme Pass Sanitaire :

1. La vaccination, à condition que les personnes disposent d'un schéma vaccinal complet et du délai nécessaire après l'injection finale, soit :
  - 7 jours après la 2<sup>ème</sup> injection pour les vaccins à double injection (Pfizer, Moderna, AstraZeneca)
  - 28 jours après l'injection pour les vaccins avec une seule injection (Jonhson & Jonhson)
  - 7 jours après l'injection pour les vaccins chez les personnes ayant eu un antécédent de Covid (1 seule injection)

2. La preuve d'un test négatif de moins de 72h

Tous les tests RT-PCR antigéniques et désormais les autotests sous la supervision de professionnels génèrent une preuve dès la saisie du résultat par le personnel dans SI-DEP, qui peut-être imprimée en direct pour les tests antigéniques et les autotests sous supervision de professionnels de santé et qui est également mise à disposition du patient via un mail et un SMS

3. Le résultat d'un test RT-PCR ou antigénique positif attestant du rétablissement de la Covid-19, datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois.

Le Service Vie Associative se tient à votre disposition, par l'intermédiaire de sa cheffe de service Mme MOUGINOT pour toute question ou accompagnement dans la mise en place de votre saison 2021/2022.

### Forum des associations 4 septembre 2021 :

Présence d'Alain sur le stand.

### Préparation de l'AG:

Convocations  
Cotisations  
Réservations salles  
Bilan financier

**Hors réunion : suite à une erreur de calendrier, l'AG ne pourra pas se tenir le 23 septembre comme initialement prévu, cette date est réservée à l'AG du Comité de jumelage.  
Nous recherchons une nouvelle date avec le secrétariat de M. le Maire**

**COMPTE DE RESULTAT exercice 2020**

	<b>CHARGES</b>		<b>PRODUITS</b>
ABONNEMENTS,COTISATIONS	151,84 €	COTISATIONS ADHERENTS	270,00 €
ASSURANCES	83,66 €	SUVENTION MAIRIE	1 300,00 €
FRAIS de REUNIONS	101,46 €		
PRESTATIONS SENEGAL		DONS	20,00 €
materiel scolaire Dionewar	69,00 €		
fournitures scolaires Dionewar	442,00 €		
frais déplacement Amadou	116,00 €		
FRAIS FINANCIERS			
Sénégal	142,00 €		
quietis	43,20 €		
<b>EXCEDENT RECETTES</b>	<b>440,84 €</b>	<b>EXCEDENT DEPENSES</b>	
	<b>1 590,00 €</b>		<b>1 590,00 €</b>

BILAN 30/12/2020

	<b>ACTIF</b>	<b>PASSIF</b>
REPORT EXCEDENT années antérieures		9099,02
SOCIETE GENERALE	9512,08	
CNCAS KAOLAC	4652,00	
CAISSE	131,78	
CAISSE FOUNDIOUGNE	104,00	
CHEQUES à ENCAISSER	270,00	
VEOLIA		5130,00
EXCEDENT RECETTES		440,84
	14669,86	14669,86

**Actions 2021 :**

Prise de contact avec Palaye : dde de recueil expression de besoin des structures petite enfance et maternelles (750 € de budgété depuis 2 ans), ainsi qu'un appui au collège ou au lycée de Foundiougne (400 € de budgété depuis 2 ans)

Le CA renouvelle son autorisation d'engagement.

**Toilettes des tous petits de l'école 3 de foundiougne :**

L'ACAD a pris en compte l'intégration de ce projet dans le projet Latrines. Cf. lettre Batik envoyée

*Objet : Construction de latrines adaptées pour les petites sections de l'école n°3 de Foundiougne  
Monsieur le Président,*

*Dans le cadre du projet latrines 2020/2021 dont vous assurez la gestion au profit de la commune de Martignas sur Jalle avec l'appui de l'ARD de Fatick, j'ai l'honneur de vous proposer d'y inclure la construction de latrines adaptées aux petites sections de maternelles implantées au sein de l'école n°3 de Foundiougne.*

*En effet lors de l'une de nos dernières visites en 2018, nous avons été interpellés par le directeur de l'école et avons constatés que les élèves de petite section de maternelles n'utilisaient pas les sanitaires du primaire et faisaient leurs besoins sur des pots.*

*Cette école préscolaire se composait en début d'année :*

- d'une pépinière 7 élèves
- d'une petite section 22 élèves
- d'une moyenne section 30 élèves
- d'une grande section 47 élèves

*Ces éléments nous ont été confirmés par M. Issa Bâ de l'IEF de Foundiougne et conseiller départemental du département de Foundiougne.*

*Notre association dispose à ce jour d'un budget maximum de 3 000 € alloué à ce projet.*

*Je vous prie d'agréer, madame la déléguée, l'assurance de notre considération.*

*Le président  
Alain Palu*



Validation par le CA du montant de 3 000 € /

Validation par le CA avec léger dépassement éventuel si besoin.

**Projet Latrines école de Dionewar :**

devis d'achat des matériaux reçu : 800 000 FCFA ( 1213 €)

uniquement achat des matériaux

Le CA donne mandat au Président de suivre ce dossier notamment lors de son séjour à Dionewar dans le cadre du chantier de novembre.

**Appui journée de l'excellence Dionewar :**

240 000 FCFA alloués, Batik représenté par Amadou

PROJET DE BUDGET DISTRIBUTION DES PRIX

I/ LES PRIX

N°	DESIGNATION	QUANTITE	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
1	SAC	36	3 000 FRS	108 000 FRS
2	ARDOISE	30	250 FRS	7 500 FRS
3	MATERIEL GEOMETRIQUE	24	1 000 FRS	24 000 FRS
4	CAHIER TRAVAUX PRATIQUES	06	1 500 FRS	9 000 FRS
5	CAHIER 200 PAGES	10 paquets	500 FRS	18 000 FRS
6	CAHIER 100 PAGES	5 paquets	300 FRS	10 800 FRS
7	CAHIER 50 PAGES	3 paquets	250 FRS	4 500 FRS
8	BIC BLEU	80	100 FRS	8 000 FRS
9	BIC ROUGE	40	100 FRS	4 000 FRS
10	CRAYON NOIR	40	50 FRS	2 000 FRS
11	CRAYON COULEUR	40 paquets	250 FRS	10 000 FRS
12	GOMME	40	100 FRS	4 000 FRS
13	TEE SHIRT	40	1 500 FRS	60 000 FRS
14	LACOSTE	15	3 000 FRS	45 000 FRS
15	TOTAL 314 800 FRS CFA soit environ 477 euros			

II/ ORGANISATION MATERIELLE

1	BÂCHE	3	5 000 FRS	15 000 FRS
1	CHAISE	200	100 FRS	20 000 FRS
2	ANIMATION	FORFAIT	FORFAIT	50 000 FRS
4	TRANSPORT MATERIEL	FORFAIT	FORFAIT	15 000 FRS
5	TOTAL 100 000 FRS soit environ 151 euros			

III/ RESTAURATION

1	DEJEÛNER	FORFAIT	FORFAIT	300 000 FRS
2	COLLATION	FORFAIT	FORFAIT	50 000 FRS
3	TOTAL 350 000 FRS soit environ 531 euros			

Total projet de budget 764 800 FRS CFA soit environ 1160 euros



Monsieur Mamadou Gueye TOURE  
Directeur de l'école Ngomack Coumba Ndiaye  
A Monsieur le président  
de l'association "Batik Martignas/Sénégal "

Dionewar le 03 Mai 2021

Objet : Soutien

Monsieur ,

Je viens par cette présente , en mon nom et au nom de toute la communauté éducative de notre établissement , solliciter auprès de votre haute bienveillance une aide financière ou matérielle pour la réussite de notre activité de distribution de prix aux élèves qui se sont le plus distingués au cours de l'année scolaire qui se tiendra le Samedi 3 Juillet à partir de 10 heures.

La qualité étant un intrant essentiel dans le PAQEEB sa recherche par ces genres de manifestation reste une priorité à tout égard .

Sachant pouvoir compter sur votre générosité et votre sens aigu de la solidarité nous vous prions Monsieur de recevoir nos salutations distinguées.

Ci joint le budget prévisionnel

Le Directeur

Mamadou Gueye TOURE



### **Appui rentrée scolaire 2021 Dionewar**

Pour mémoire (353 000FCFA en 2020, 540 €)

Le CA donne son accord de principe pour cet appui. Le montant sera communiqué au CA dès réception du devis.

### **Chantier MLT novembre 2021**

Proposition au CA de prendre en charge la réfection du sol d'une classe par Batik

Montant

Le carrelage des 2 salles de classes, le devis était estimé à 1 072 800Fcf. Le prix du ciment a légèrement augmenté.

Pour le revêtement coquiller, le devis était à 885 900. (1 352 €)

### **Accord du CA**

### **Accords de coopération Salles – Foundiougne**

Déplacement délégation de Salles à Foundiougne en novembre pendant le chantier

Vote du CA sur l'autorisation de permettre à une éventuelle association créée dans le cadre de cette coopération de prendre le nom de Batik groupe d'amitié Salles-Foundiougne

### **Pas de réserve, accord du CA**

**Voyage en novembre** : Conditionné par les mesures sanitaires en vigueur.

La décision sera prise en conséquence, mais les billets pris au dernier moment risquent d'être hors de prix

### **Case santé de Bambou :**

A ce jour, le projet n'est pas abandonné, mais l'obtention par le conseil régional d'une subvention est loin d'être acquise, par non respect des critères d'attribution de l'appel à projet (plus de 50 % de coût de construction). Attente d'une éventuelle modification des critères d'éligibilité.